

# Des ventes de gré à gré sur Internet avec Artviatic

Signature : Guy Boyer - 6 septembre 2012



Antoine Van de Beuque, président fondateur d'ArtViatic (©SRD Courtesy Artviatic).

Article

Commentaires

Diaporama

Vidéos

Podcast

Agenda

**Fort de son expérience de courtier d'art impressionniste et moderne depuis trente-cinq ans, Antoine Van de Beuque lance le 17 septembre Artviatic.**

Cette plateforme web permet aux vendeurs et aux acheteurs d'oeuvres d'art de haut niveau (prix supérieur à 150 000 EUR) de se connecter sans intermédiaire, à frais réduits (3% vendeurs, 3% acheteurs) et avec toutes les garanties (estimation par des experts, vérification des certificats d'authenticité, contrôle sur la base Interpol des oeuvres d'art volées) et services nécessaires (transport, interface de négociation sécurisé, paiement sur compte séquestre).

L'objectif ? Que les collectionneurs puissent dialoguer en toute sécurité et acheter sans aucune pression extérieure et à moindre frais. L'abonnement pour un an au réseau s'élève à 3 500 euros. « A partir du moment où les conditions de traçabilité et d'authentification des oeuvres sont satisfaites, rien ne pourra arrêter ce processus », assure Antoine Van de Beuque.

Les marchands et les maisons de ventes (qui, eux, garantissent l'authenticité des oeuvres d'art et ont intérêt à les reprendre en cas de litige) n'ont qu'à bien se tenir !

Artviatic, Le Roc Azur, 29, boulevard d'Italie, 98000 Monaco, [www.artviatic.com](http://www.artviatic.com)